

Le 2 février 2024

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2024-027

Transports Urbains

Travaux de réaménagement du dépôt dans le
cadre de l'électrification de la flotte des
transports urbains STAR
de Roannais Agglomération

Lot n° 5
« Serrurerie – Charpente métallique –
Menuiserie aluminium »

Avenant n°1 avec la société VERVAS

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	06 FEV. 2024
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu les articles L.2194-1-6° et R.2194-8 du code de la
commande publique portant sur les modifications de faible
montant aux marchés publics ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de
Roannais Agglomération et notamment la compétence
obligatoire « Aménagement de l'espace communautaire » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire
du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation
de pouvoirs pour approuver et attribuer les avenants aux
marchés de travaux, fournitures et services et les accords-
cadres, quels que soient le montant, l'objet, la nature et le
mode de passation du marché initial ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020 donnant à Jacques
TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la
délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que le lot n°5 « Serrurerie – Charpente
métallique – Menuiserie aluminium » du marché de travaux
de réaménagement du dépôt dans le cadre de l'électrification
de la flotte des transports urbains STAR de Roannais
Agglomération a été attribué à l'entreprise VERVAS pour un
montant de 97 026,90 € HT ;

Considérant que sur ce lot, il convient de prendre en compte
des ajustements de fin de chantier en moins-values :
- Poteaux d'angle acier laqué : - 820,00 € HT
- Structures métalliques porteuses : - 3 490,00 € HT

Considérant qu'il convient d'acter cette modification par voie
d'avenant au marché ;

DECIDE

- D'approuver l'avenant n°1 au lot n°5 « Serrurerie – Charpente métallique – Menuiserie aluminium » du marché de travaux de réaménagement du dépôt dans le cadre de l'électrification de la flotte des transports urbains STAR de Roannais Agglomération passé avec la société VERVAS faisant état de moins-value financières au regard des prestations réalisées ;

- De préciser que cet avenant n°1 est conclu pour un montant de – 4 310,00 € HT, ce qui porte le nouveau montant du lot n°5 « Serrurerie » à 92 716,90€ HT, soit une baisse du montant initial du lot de - 4,44 % ;

- De dire que ces dépenses seront prélevées sur les crédits ouverts à cet effet.

Par délégation du Conseil Communautaire,
Pour le Président et par subdélégation,

Jacques TRONCY

Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics

